

"Pauvreté, lien social et pratiques culturelles: à la recherche des déterminants des migrations dans les Hautes Terres de Madagascar."

Andonirina RAKOTONARIVO

Université Catholique de Louvain

Comme dans de nombreux pays en développement, la question migratoire est aujourd'hui centrale dans la réflexion sur la population et le développement à Madagascar. La mobilité de la population est croissante depuis le début des années 1980 (Instat, 1997). De plus, la population est très inégalement répartie sur le territoire. En effet, les zones centrales des Hautes Terres densément peuplées, avec plus de 100 habitants au km², jouxtent les régions côtières presque vides (Rajoelina et Ramelet, 1990). La pression foncière est forte dans les Hautes Terres, où la principale activité économique est l'agriculture. Cette situation d'impasse foncière, limitant les ressources issues de l'agriculture, associée à un manque crucial d'activités alternatives, aggrave la pauvreté dans cette zone. Au vu de ce contexte général, l'accroissement des départs en migration observé dans les zones rurales des Hautes Terres semble être lié aux difficultés économiques auxquels les ménages sont confrontés, la migration faisant partie des réponses adoptées par les ruraux pour y faire face. L'étude du cas de la commune rurale de Sandrandahy permet d'illustrer cette question et d'essayer de confirmer le lien entre la migration et les difficultés économiques locales. Ainsi, l'objet de cette communication est de mettre à jour les causes de la migration à partir de la commune de Sandrandahy.

Contexte et objectif

Une économie agricole sous fortes contraintes

La Commune rurale de Sandrandahy est située à 270 km au sud de la capitale Antananarivo. Elle présente globalement l'ensemble des caractéristiques du monde rural des Hautes Terres malgaches. La principale activité des ménages de la zone est l'agriculture, en particulier celle du riz, qui représente plus de la moitié des superficies cultivées. Cette activité est confrontée à de nombreuses contraintes. Le relief montagneux de la zone limite les superficies cultivables. La pression foncière y est forte et accentuée par la croissance démographique. Les

superficielles dont disposent les ménages sont très faibles, largement inférieures à la moyenne enregistrée sur le territoire national. Les exploitations sont de petites tailles, traditionnelles, et faiblement équipées. Les conditions climatiques y sont également défavorables. L'alternance entre une saison sèche causant fréquemment des sécheresses sur les parcelles à flancs de colline, et une saison humide, où l'abondance de l'eau cause de fréquentes inondations en plaine ; expose l'agriculture à d'importants risques climatiques, qui affectent souvent les récoltes. Les rendements agricoles de la zone restent ainsi faibles. La production, essentiellement vivrière, est destinée avant tout destinée à l'autoconsommation.

La population est ainsi soumise à une forte insécurité alimentaire, qui concerne plus d'un ménage sur quatre, qui doit s'acheter du riz, pendant une certaine période de l'année, pour combler cette insuffisance de la production. La période de soudure durant laquelle les ménages manquent de riz, entre le moment où les récoltes de l'année précédente sont épuisées et où la récolte de l'année n'est pas encore faite, dure au moins 6 mois pour près de la moitié des ménages.

Les opportunités de diversification des activités en dehors du secteur agricole sont rares. Une grande majorité des ménages sont ainsi pauvres, sans grandes ressources monétaires.

Un système de relations sociales particulières : le fihavanana

Un élément caractéristique du milieu rural malgache est l'importance du lien social dans la communauté. L'imbrication du social et de l'économique est forte, et la pensée et l'action collective restent prédominantes dans le quotidien des ruraux et en particulier ceux des Hautes Terres. En effet, la solidarité communautaire, connue sous le nom de *fihavanana*¹ est une valeur fondamentale de la société malgache. Précepte de base régissant les relations interpersonnelles unissant des individus liés par un lien de sang, d'alliance ou de simple voisinage (Condominas, 1991), elle est à la source de la forte cohésion sociale qui caractérise la société malgache. Le *fihavanana* implique des obligations envers ses « apparentés », parents ou amis, pour marquer et maintenir des liens de fraternité entre eux. « *La solidarité, la fraternité, le fihavanana, impliquent des devoirs, envers la parenté, envers la communauté, envers la société entière* » (Rakotonaivo, 2003, p. 172) Ces obligations découlant du

¹ Relations de fraternité et d'amitié, qui unissent les personnes liées par un lien de sang et d'alliance, et également les personnes qui partagent la même zone de résidence.

fihavanana, destinés à le maintenir, sont les *adidy*², traduit sous le terme « obligations sociales » ou « devoirs sociaux ».

Plusieurs catégories de devoirs découlent du *fihavanana*. Tout d'abord, il y a le devoir de « parole ». Paroles de réconfort, de remerciement, de bénédiction (Razafindratsima ; 2005) permettent d'extérioriser les sentiments de fraternité et de solidarité que l'on partage avec les autres. Il y a ensuite le devoir de présence physique (Rakotonaivo, 2003). Dans certaines circonstances, heureuses ou malheureuses, le *fihavanana* implique d'être physiquement présent aux divers événements qui affectent les intéressés. Il est proche du devoir de visites mutuelles de solidarité. Une invitation à un mariage, ou un faire-part de décès, la présence à tous les événements, heureux ou malheureux qui affectent un membre de la communauté, ou une visite à la suite de ces événements sont un signe de solidarité avec les personnes qui sont concernées au premier chef par ceux-ci.

Un autre type de devoir découlant du *fihavanana* est l'entraide. Cette solidarité active se manifeste dans plusieurs domaines. L'entraide agricole ou *valin-tanana*³ par exemple, consiste à se regrouper pour aller prêter main-forte à un membre de la communauté et effectuer des travaux agricoles sur ses terres, en échange d'un bon repas. L'entraide se fait à tour de rôle chez les uns et les autres et permet d'achever les travaux chez l'ensemble des membres de la communauté, sans recours à une main d'œuvre salariée extérieure. La participation à un système de dons et contre-dons traditionnel, pour se soutenir mutuellement lors des divers événements qui marquent la vie d'un homme est également une manifestation importante de cette solidarité. Ces dons se font à diverses circonstances, comme la naissance, la circoncision, le mariage ou le décès, mais l'occasion la plus importante reste la cérémonie d'exhumation, effectuée dans le cadre du culte des ancêtres. La cérémonie donne lieu à des grandes festivités, et à l'invitation de tous les membres de la communauté. Les invités ont à cette occasion l'obligation de faire un don important en argent et parfois aussi en nature. Le don a une valeur d'aide, de participation, et de soutien matériel, et il sera rendu au donateur à valeur équivalente le jour où il connaîtra un événement semblable. Le montant des dons dépend du degré de proximité relationnelle entre la personne qui vit l'évènement et le donateur. Les dons sont consignés dans des carnets et seront rendus dans le futur à valeur supérieure lorsque que le donateur vivra à son tour le même événement. En moyenne, à Sandrandahy, les ménages sont conviés à une vingtaine d'exhumation par an et des besoins

² Obligations sociales, devoirs sociaux

³ Littéralement « rendre la main »

monétaires importants sont ainsi liés à cette coutume. La cérémonie d'exhumation est une pratique traditionnelle séculaire, liée au culte des ancêtres, à laquelle les habitants des Hautes Terres, *Merina*⁴ et *Betsileo*⁵, restent profondément attachés (Ramasindraibe, 1975). Aujourd'hui encore, les cérémonies d'exhumation restent le premier cadre du système de dons et contre-dons ou d'obligations sociales monétaires et en nature en région Betsileo. Gannon et Sandron (2006) soulignent qu'il est difficile, voire pratiquement impossible de se soustraire aux obligations sociales nées du *fihavanana*, et en particulier à celles liées à l'exhumation. Il existe ainsi une pression monétaire forte découlant de ces devoirs sociaux au caractère difficilement contournable.

La question de recherche

La motivation économique apparaît de prime abord comme un moteur de l'émigration dans cette zone soumise à de fortes contraintes. Cependant, les facteurs économiques sont-ils la seule motivation des départs ? Au vu du contexte social et culturel local, d'autres facteurs peuvent-ils être pris en compte ? La forte pression liée au système communautaire de dons et contre-dons peut-elle être un moteur important de la migration ? L'objectif de la communication est de mettre en lumière l'importance respective des différents facteurs expliquant l'émigration interne à partir de Sandrandahy.

Une approche plus large pour expliquer les migrations

La diversité des approches sur l'étude des migrations laisse apparaître de nombreux clivages entre les courants de pensée. Les principaux thèmes d'opposition concernent le temps, le niveau de décision et le niveau d'analyse. Qu'elle soit vue comme un processus historique, nécessitant la prise en compte des changements sociaux et économiques au cours du temps, comme un acte de maximisation du profit individuel, comme une stratégie collective ou encore comme la conséquence de différences de conditions macroéconomiques structurelles, la migration est un phénomène complexe qui n'a aujourd'hui encore pas trouvé de cadre d'analyse global, intégrant toutes ses dimensions explicatives.

⁴ Ethnie originaire de la partie nord des Hautes Terres, incluant la zone où se trouve la capitale Antananarivo.

⁵ Ethnie originaire de la partie sud des Hautes terres où se trouve la commune de Sandrandahy.

Au regard de la question de recherche, cherchant à mettre en lumière les différents facteurs explicatifs de la migration, les approches purement contextuelles, considérant la migration comme le fruit de déséquilibres macroéconomiques, ou celles considérant la seule échelle microéconomique avec les différences de compétences entre individus ne peuvent suffire. C'est le cas de la théorie néoclassique des migrations (Sjaastad, 1962 ; Todaro, 1969 ; Harris et Todaro, 1970) qui repose sur l'existence d'un différentiel de salaire entre les pays ou régions de départ et d'accueil, conduisant les individus à migrer si les coûts migratoires, monétaires et non monétaires, sont plus faibles que les bénéfices attendus, en terme de rendement net au niveau individuel. C'est également le cas des théories optant pour une vision macroéconomique, comme celle du marché du travail dual par exemple, postulant, dans le cas de la migration internationale, qu'elle résulte d'une demande permanente de travailleurs étrangers pour des emplois peu qualifiés au bas de la hiérarchie, inhérente à la structure économique des pays développés (Piore, 1979). Il existe donc une demande structurelle de main d'œuvre étrangère pour un secteur économique à une forte densité de travail où la main d'œuvre est beaucoup moins qualifiée que dans l'autre secteur, à forte concentration de capital.

Les approches prenant en compte une dimension sociale dans la prise de la décision de partir, le choix de la destination, et la mise en œuvre du projet migratoire et inscrivant la migration dans une stratégie collective semble être celles qui permettront le mieux de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses. L'approche des réseaux migratoires développée par Massey *et al.* (1993), étroitement liée à la notion de capital social, explique la migration par la capacité à acquérir et mobiliser une certaine somme de liens sociaux, qui vont servir de support informationnel et logistique à la migration. MacDonald et MacDonald (1964) parlent de « chaîne migratoire ». Il est courant que le migrant recoure à l'aide d'un parent déjà établi au pays de destination, pour un support à l'arrivée pour la recherche d'un emploi ou d'un logement. Cette assistance fournie par le réseau permet de faire diminuer les coûts et risques de la migration, facilite l'insertion et l'adaptation des nouveaux migrants et augmente ainsi la probabilité de migrations ultérieures.

Stark et Taylor (1989) quand à eux introduisent la nouvelle économie de la migration, qui considère la décision de migrer comme collective, prise par des unités plus larges que le simple individu, dans le but de maximiser le revenu et minimiser les risques de cette unité décisionnelle. Quand un individu migre, c'est une action concertée du ménage auquel y

appartient, dans le but de maximiser le revenu et minimiser les risques auxquels les individus dans les pays en développement sont exposés, face aux défaillances des marchés, comme par exemple l'inexistence de marché d'assurance contre les fluctuations des récoltes ou le chômage (Stark, 1991). Mettre en lumière les facteurs sociaux de la migration implique de s'intéresser à l'importance du soutien relationnel communautaire dans la mise en œuvre des départs. L'approche institutionnaliste, développée par Hugo (1993), quand à elle explique que la migration est progressivement assimilée par la structure sociale. Elle n'implique plus le seul acteur migrant, mais acquiert le statut de stratégie légitime au regard de la communauté de départ, qui s'implique pour l'organiser et l'encadrer, pour coordonner les comportements des sédentaires et des migrants (Guilmoto et Sandron, 2000). La migration devient alors régie par un ensemble de normes et de règles, définies par les instances communautaires, pour qu'elle puisse s'insérer dans le système social de départ.

Ces approches plus larges tenant compte de cette dimension sociale de la migration peuvent avoir davantage de portée explicative dans l'analyse des causes et déterminants de la migration.

Données et méthodes

L'étude est basée sur un travail bibliographique sur l'organisation sociale et les pratiques culturelles dans les Hautes Terres de Madagascar, ainsi que sur des entretiens et des données quantitatives.

Deux séries d'entretiens semi-directifs, conduits auprès de migrants et de membres de leur famille, sont disponibles. La première, réalisée en Octobre 2005 à Sandrandahy auprès de 30 individus a servi de cadre exploratoire à l'ensemble de la recherche, avec des questions générales orientées vers le parcours migratoire des individus, les modalités d'organisation des départs, les motivations des départs, ainsi que les changements ressentis durant l'absence ou au retour du migrant. Des migrants de passage, des migrants de retour, ainsi que des parents de migrants ont été interrogés. En Avril 2008, une seconde série de 20 entretiens semi-directifs a été conduite auprès des migrants originaires de Sandrandahy installés à Ambanja, une des principales destinations des migrants de la région. Les informations recueillies dans ce cadre portent sur l'existence d'un réseau de migrants originaires à cette destination, l'accès

à ce réseau, son fonctionnement, l'opinion des familles sur la migration telle qu'elle est perçue par les migrants ainsi que l'importance et la motivation des transferts monétaires qu'ils effectuent.

Entre ces deux séries d'entretiens, une enquête quantitative, nommée « Migrations à Sandrandahy » a été menée en Juin 2007 sur le site de Sandrandahy, à la lumière des premières informations recueillies par les entretiens de 2005, pour y circonscrire dans le détail les mouvements migratoires de chaque individu migrant. 335 ménages, tirés selon un plan de sondage stratifié à deux degrés, ont été touchés par le questionnaire, ayant permis de recenser 2529 individus, résidents et non résidents. Le questionnaire, passé en face-à-face auprès du chef de ménage ou de son conjoint permet de retracer le début du parcours migratoire l'ensemble des individus et de localiser les migrants à la date de l'enquête. Des informations sur les caractéristiques socio-économiques des ménages, notamment sur l'occupation des membres, les sources de revenu, la disponibilité en parcelles, le niveau moyen de dépenses monétaires, l'utilisation d'intrants agricoles, ainsi que le niveau de transferts migratoires sont également disponibles.

Résultats et discussion

Une émigration importante au départ de Sandrandahy

La migration à partir de Sandrandahy est essentiellement interne. Les trois-quarts des ménages enquêtés sont concernés par la migration d'au moins un de leurs membres. Près de deux tiers d'entre eux ont des membres en migration durable, qui ont complètement changé de résidence ou qui sont absents depuis 6 mois ou plus, et un tiers d'entre eux ont des membres résidents qui ont migré de façon temporaire, avec une absence n'excédant pas 6 mois, au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Plus du tiers des individus recensés par le questionnaire sont concernés par la migration, et parmi eux, seulement un migrant sur dix s'absente de façon temporaire.

Les migrants sont jeunes, la moitié d'entre eux a moins de 30 ans au moment de l'enquête et trois quart d'entre eux ont moins de 40 ans. La mobilité des hommes est plus forte, avec un

rapport de masculinité des migrants de 131 hommes pour 100 femmes. Ils sont également instruits, avec les deux-tiers détenant le diplôme de fin d'études secondaires.

Les destinations des migrants de Sandrandahy s'équilibrent entre le milieu rural et le milieu urbain. En milieu rural, les migrants vont principalement dans les grandes plaines rizicoles de l'Est et du Nord-Ouest du pays. L'activité principale des migrants qui s'installent en milieu rural est l'exploitation agricole, pour près de la moitié d'entre eux. Un migrant sur dix s'installant en milieu louent leurs services comme main d'oeuvre agricole et comme aides de commerçants. En milieu urbain, c'est la capitale, Antananarivo, suivie des villes côtières dynamiques comme Antsiranana et Mahajanga qui attirent la majorité des migrants. En ville, deux tiers des migrants investissent à leur propre compte dans le commerce et les services. Divers produits sont commercialisés, allant des vêtements et des tissus aux produits de première nécessité. Un migrant sur dix installé en ville exerce le métier de domestique, et un sur dix celui d'ouvrier.

Les devoirs sociaux, moteurs de l'émigration ?

Le discours des migrants, dans l'interprétation de la première série d'entretiens, quel que soit le type de migration pratiqué, temporaire, avec des absences inférieures à 6 mois, ou plus durable, laisse transparaître un motif principal de départ. C'est le manque d'argent, la difficulté de dégager un surplus monétaire par les activités locales qui pousse les migrants à chercher, ailleurs, de meilleures opportunités de revenu.

« On ne part pas parce qu'on a envie de voir du pays. On est obligés, parce qu'il n'y a pas moyen de gagner de l'argent ici. L'argent c'est la base de tout. Tu n'es rien sans argent, tu ne fais rien. Alors il faut aller le chercher là où il est (...) Ce n'est pas facile non plus. Mais à force de travail, tu peux gagner quelque chose et rapporter quelque chose ». Simon, 35 ans, migrant de passage.

« C'est le manque. On manque de tout. On n'a pas assez de riz, pas assez d'argent pour en acheter, pour payer tout ce qu'il nous faut. Donc il faut travailler. Ici il n'y a pas de travail. Tu peux être salarié agricole mais ce n'est rien. C'est en ville que tu peux gagner un bon salaire. » Berthe, 62 ans, mère d'un migrant.

« Nous sommes très pauvres. Et on a besoin de faire un effort pour changer cela. Il faut gagner de l'argent. Mais au village c'est très difficile, parce que la terre ne rapporte pas d'argent. Le riz ou le manioc ce n'est pas assez. Ça ne permet pas d'acheter ce qu'il faut, de faire tout ce dont on a besoin. L'argent est ailleurs, il faut le gagner ailleurs. » Solo, 42 ans, migrant de passage.

Le manque de ressources monétaires est cité de façon générale par les migrants, mais une importante part des réponses fait expressément référence à un aspect particulier de la vie des villageois de Sandrandahy. Un tiers des personnes interrogées lors de la première série d'entretien souligne le besoin de liquidités en vue d'accomplir certaines obligations sociales comme faisant partie des causes qui les ont poussé eux, ou les membres de leur famille à partir. *« De l'argent pour les adidy »*, est l'expression récurrente dans leur discours. Dans ce cadre l'objectif des déplacements est de gagner de l'argent afin de pouvoir mener une vie sociale « normale » à leur retour, ou afin que ceux qui restent puissent continuer d'accomplir les obligations sociales incombant à la famille. La difficulté de dégager localement un revenu monétaire, associé à de grands besoins financiers pour les obligations sociales, incontournables en particulier dans le cadre du culte des ancêtres, sont évoqués.

« La terre est peu fertile, et il y a peu de rizières (...) Les gens travaillent la terre, mais au bout du compte il n'y a rien qui reste des récoltes. Il est impossible de vivre de l'agriculture à Sandrandahy (...) Et en plus on a les adidy à payer, à chaque hiver, il faut compter plusieurs centaines de milliers de francs. On a besoin d'argent. On doit chercher cet argent qui est ailleurs. Dans des lieux plus favorables ». Philippe, 54 ans, migrant.

« Il a fallu partir parce que les parents n'arrivaient plus à subvenir à nos besoins, et il fallait de l'argent pour accomplir les devoirs envers la communauté. En partant travailler au loin, nous pouvions rassembler assez pour continuer à assurer les nombreux devoirs que les coutumes betsileo exigent de nous. Partir était le seul moyen pour que nos parents, restés, puissent occuper leur place sans honte dans la vie sociale. » Gabriel, 56 ans, migrant.

« Etre à la tête de notre patrimoine, pour nous Betsileo⁶, cela veut dire être là pour accomplir les coutumes ancestrales. Construire un tombeau, donner une cérémonie d'exhumation, participer aux exhumations des autres, cultiver les rizières, c'est tout cela. Mais cela, on ne le fait pas à la simple force de ses bras, on le fait grâce à l'argent (...) »

⁶ Ethnie de la partie sud des Hautes terres où se trouve la commune de Sandrandahy.

C'était plus rapide de partir chercher de l'argent à l'extérieur, pour venir à bout plus rapidement des différentes obligations » Alfred, 54 ans, migrant.

Les autres réponses sur ce besoin d'argent varient, allant des dépenses pour la mise en valeur agricole, à celle pour les dettes contractées en période de soudure, jusqu'à l'entretien et la scolarisation des enfants. Mais les devoirs sociaux restent la première réponse parmi une majorité de répondants. Ainsi, le discours des migrants met en avant le besoin d'argent comme principal motif des départs, et l'accomplissement des obligations sociales comme la première finalité de ces liquidités.

L'organisation sociale comme moteur à l'émigration se rencontre dans d'autres contextes. La pression monétaire liée à des obligations sociales incontournables est présente dans le cas du Grand mariage comorien, où les jeunes hommes sont contraints d'assembler une énorme somme d'argent pour donner des festivités de mariage fastueuses, afin de pouvoir contracter mariage et asseoir leur notabilité au regard des membres de la communauté. L'émigration vers l'Europe, et en particulier la France est la solution qu'ils mettent en œuvre pour combler cet important besoin de liquidités (Vivier, 1996). Chez les Dogon du Mali, l'organisation sociale rigide, imposant une hiérarchie descendante en fonction de l'âge et du sexe est également à la source de l'émigration, pour permettre de desserrer de façon souple, sans remettre en cause l'ensemble du système, l'étau des aînés sur les cadets (Petit, 1997). Dans le cas de Sandrandahy, les causes des départs apparaissent comme liant l'économique, du fait de l'insuffisance des ressources monétaires, avec des facteurs liés à la vie sociale locale par les obligations nécessitant des liquidités. Les données quantitatives collectées à la suite de cette première série d'entretien doivent permettre d'y apporter des éléments de réponse confirmant cette hypothèse.

Analyse économétrique des déterminants de la migration

L'analyse économétrique des déterminants de la migration, à partir des données d'enquête, permet de montrer l'importance respective des diverses variables explicatives. La probabilité pour un individu d'être migrant ou non au moment de l'enquête sera modélisée par une régression logistique utilisant quatre groupes de variables. Premièrement, des variables donnant les caractéristiques de chaque individu, comme l'âge, le sexe, le statut dans le ménage et le niveau d'instruction seront utilisées. Un second groupe de variables décrira la

composition du ménage et permettra d'en analyser l'influence sur la prise de décision d'émigrer. Des variables dites « communautaires » montreront l'importance des liens sociaux que l'individu a dans sa communauté d'origine, l'étendue du réseau migratoire auquel il peut avoir accès, ainsi que l'importance de ses besoins monétaires en vue de l'accomplissement d'obligations sociales, à travers le nombre moyen annuel de cérémonies traditionnelles auxquels il est convié. Enfin, le dernier groupe concerne les variables traduisant la situation économique du ménage d'appartenance des individus, avec la superficie de rizières dont il dispose, le degré de diversification des activités, la pratique ou non du salariat agricole par le chef de ménage, et l'exposition ou non du ménage à un choc agricole au cours de la dernière campagne. Les migrations temporaires impliquant une absence inférieure à 6 mois, et les migrations plus durables seront analysées séparément.

Tableau 1 - Résultats de la modélisation économétrique des déterminants de la migration

Variables explicatives	Migrations temporaires (z)⁷	Migrations durables (z)
<i>Variables individuelles</i>		
Age	0.188***	0.272***
Age ² (/100)	-0.278***	-0.370***
Homme	0.586*	1.024***
Chef de ménage	2.416***	-3.829***
Fin d'études primaires	0.634*	0.510***
<i>Variables familiales</i>		
Nombre d'hommes adultes	0.422***	-0.324***
Nombre d'enfants	-0.034	-0.124***
Chef de ménage en couple	-0.393	-0.203
Fin d'études primaires CM	-0.516*	-0.341**
<i>Variables communautaires</i>		
Expérience migratoire personnelle	1.052***	0.228
Aide disponible à destination	-0.212	0.397***
Nombre moyen d'invitations à des cérémonies coutumières	0.004***	-0.002

⁷ *** significatif au seuil 1% ; ** significatif au seuil 5% ; * significatif au seuil 10%

<i>Variables économiques</i>		
Diversification des activités	0.012	-0.213
Superficie rizières exploitées	-0.005*	-0.000
Salariat agricole par le CM	0.223	0.180
Choc agricole	0.419**	-0.084
Constante	-8.219***	-4.051***
Observations	1777	1777
Log vraisemblance	-281.11	-791.65
Pseudo R ²	0.22	0.27
Taux de prédictions correctes	94.88%	79.29%

Dans chacune des deux régressions, la probabilité de migrer pour un individu croît avec l'âge. Le signe du coefficient de la forme quadratique de l'âge révèle la forme en cloche de la courbe de la probabilité de migrer en fonction de l'âge. Le point de retournement de la courbe se situe à 31 ans pour les migrations temporaires, et à 35 ans pour les migrations durables, âges au-delà desquels les individus ont une probabilité de migrer décroissante. Les jeunes sont donc ainsi plus enclins à migrer que les adultes qui dépassent la trentaine. Cette situation reste une caractéristique commune aux migrations internes dans les pays du Sud. A partir d'un certain âge, la tendance est au retour au village.

Le sexe est une variable significative de chacune des deux régressions. Les hommes sont plus enclins à migrer, qu'il s'agisse de séjours inférieurs à 6 mois ou d'absences plus longues, mais cette différence est beaucoup plus significative pour les migrations durables. Le rapport de masculinité de la population de l'ensemble des migrants est de 129 hommes pour 100 femmes, alors que pour l'ensemble de la population de plus de 10 ans, considérée comme la population en âge de migrer, ce rapport est de 101. Dans les pays en développement, il n'est pas rare que la migration touche en premier lieu les hommes. De nombreuses études le lient à l'organisation du travail entre hommes et femmes (Guilmoto, 1997 ; Gubert, 2000). La plus forte propension à migrer des hommes s'explique par l'aptitude des hommes à trouver plus rapidement un emploi et un meilleur salaire à destination, en raison de leurs capacités à

effectuer un plus large éventail de tâches. Les femmes sont également davantage contraintes par l'entretien des enfants, ce qui limite considérablement leur mobilité à partir d'un certain âge.

Le statut dans le ménage est également significatif mais avec une influence différente dans chacune des deux régressions. Le fait d'être chef de ménage favorise la migration temporaire, alors qu'elle diminue la probabilité de partir en migration longue. On note ainsi l'importance du cycle de vie familial dans la migration. Avoir des responsabilités familiales conduit les individus à se tourner davantage vers une mobilité à court terme. En cas de besoin, le chef de ménage peut, par des départs ponctuels ou saisonniers, améliorer le revenu familial. Les absences durables sont beaucoup moins fréquentes pour les personnes ayant déjà charge de famille. Ce résultat se rencontre souvent dans la littérature, comme au Sénégal (Guilmoto, 1997), ou le fait d'être à la tête du noyau familial exerce un effet négatif sur la probabilité de migrer durablement.

Le fait d'avoir au moins le diplôme de fin d'études primaires, quant à lui, est significativement lié à la probabilité de migrer dans les deux cas. Le constat que l'émigration rurale touche en premier lieu les plus instruits est un lieu commun à de nombreuses études. En milieu rural ivoirien, ce sont les plus éduqués qui migrent (Lambert, 1994), et c'est également le cas en Inde ou au Kenya (House and Rempel, 1980). Au Venezuela, Levy et Wadycki (1974) notent que les personnes instruites sont plus mobiles parce qu'elles ont un meilleur accès à l'information et de plus grandes motivations pour investir dans la recherche de meilleures opportunités. Les personnes ayant un minimum de qualifications sont plus enclines à chercher du travail en dehors de la commune, car leurs capacités sont des avantages comparatifs qui facilitent leur recherche de travail à destination. La migration durable est celle qui nécessite une plus grande capacité d'adaptation de la part des migrants, car elle implique une installation durable dans un environnement inconnu et incertain, et requiert donc davantage de qualifications.

En ce qui concerne les variables familiales, le nombre d'hommes adultes au sein du ménage est lié à chacun des deux types de mobilité, mais avec des influences différentes. Il prédit positivement la migration dans le cas de la mobilité à court terme. Cette variable représente la disponibilité en main-d'œuvre au sein du ménage, et les individus issus de ménage avec de nombreux bras sont plus enclins à migrer. En présence de bras pouvant assurer la continuité

de l'exploitation en leur absence, les individus peuvent s'absenter temporairement pour le travail sans mettre en danger la production agricole. Dans le cas des migrations durables, la présence de nombreux hommes adultes au sein du ménage les décourage. Ce résultat est généralement différent de celui rencontré au sein de la littérature, où la probabilité de migrer est une fonction croissante du nombre d'hommes adultes. A Sandrandahy, moins il y a d'hommes adultes, plus les individus sont enclins à migrer. Les hommes adultes sont également une force de travail commercialisable localement, par le salariat agricole, ce qui est une source d'amélioration possible du revenu local du ménage. De plus, le nombre de bras représente également la capacité à mettre en valeur les *tanety*⁸, pour les cultures vivrières comme le manioc ou les patates douces, qui constituent un complément d'alimentation non négligeable. En effet, le travail des *tanety* est soumis à des contraintes en main-d'œuvre, plutôt qu'en surface, en raison de la dureté des travaux, qui consiste à rendre arable la terre dure et sèche des flancs de collines. Les superficies cultivées dépendent donc de la capacité en travail du ménage et donc du nombre de bras disponibles. Les influences contraires que cette variable a sur les deux types de migrations tient sans doute au fait que s'absenter durablement représente un effort beaucoup plus grand que les migrations brèves, et que cet effort n'est consenti que s'il n'y a pas moyen d'assurer la survie localement. Si le ménage dispose d'une main-d'œuvre suffisante pour se salarier et apporter un revenu correct, la propension à migrer sera plus faible. Dans les deux cas, il y a une division du travail spécifique au sein des ménages, afin que l'allocation de la force de travail maximise la production ou le revenu familial. C'est le premier objectif de la migration, en tant que stratégie familiale.

Le nombre d'enfants, qui n'est pas significatif pour les migrations courtes, est négativement lié à la probabilité de migrer pour une longue durée. Le nombre d'enfants, qui selon Lauby et Stark (1988) peut être considéré comme le « nombre de bouches à nourrir » et donc être associé aux besoins du ménage, joue généralement dans le sens inverse. Dans le cas de Sandrandahy, l'influence négative de cette variable peut s'expliquer par le fait que plus il y a de bras dans la famille moins elle a besoins de liquidités pour payer de la main-d'œuvre pour le travail de ses terres. Les enfants dans les Hautes Terres de Madagascar, à partir d'un certain âge, sont chargés de petites fonctions diverses, comme les corvées d'eau et de bois, le gardiennage du bétail qui permettent aux adultes de se libérer des activités domestiques, et donc d'employer davantage leurs bras dans le salariat agricole ou d'autres activités

⁸ Parcelles non irriguées situées à flanc de collines, étendues de terres disponibles mais arides dont la mise en valeur nécessite de grands travaux à chaque saison culturale, et qui sont difficilement exploitées.

rémunératrices. L'emploi de cette main-d'œuvre peut ainsi atténuer les besoins en argent liquide ce qui diminue la propension à migrer.

Les caractéristiques du chef du ménage d'appartenance n'influent pas sur la probabilité de migrer. 75% des ménages monoparentaux à Sandrandahy sont dirigés par des femmes, et de tels ménages figurent parmi les plus pauvres (Razafindrakoto et Roubaud, 2001). Cette variable est ainsi un indicateur du niveau de vulnérabilité et de pauvreté du ménage, mais elle n'est pas significative.

Le niveau d'instruction du chef de ménage est négativement lié aux deux types de migrations. Appartenir à un ménage dont le chef a au moins terminé le cycle d'études primaires diminue la probabilité de migrer. Pour Gubert (2000), l'éducation exerce une influence sur la variabilité des rendements agricoles. Un chef de ménage éduqué peut s'adapter plus rapidement et efficacement à des situations imprévues, comme les aléas climatiques (Gurgand, 1997). Les ménages dirigés par des personnes instruites ont une plus grande capacité d'adaptation, et ont moins recours à la migration comme solution face aux difficultés. L'influence négative de cette variable est plus forte dans le cas de la migration durable. Les capacités de réaction et d'adaptation du chef de ménage face à des situations imprévues sont plus déterminantes dans ce type de migration, qui ainsi apparaît comme étant plus liée à la difficulté de gestion du risque de variabilité des revenus.

En ce qui concerne les variables associées au réseau migratoire de l'individu, son expérience migratoire personnelle a une influence positive dans les deux régressions. Si un individu a déjà migré auparavant, plus grandes sont ses chances de repartir. Le nombre de destinations où le ménage connaît quelqu'un susceptible de les héberger et de les aider dans un quelconque projet migratoire influe positivement sur la probabilité de migrer de façon durable. Cette variable est une mesure de l'existence de connaissances, migrants ou non, établies en dehors de la commune, maintenant des relations suivies avec le ménage. Elle renseigne sur l'étendue d'un réseau migratoire familial ou communautaire du migrant. Les individus appartenant à des ménages en relation avec des personnes résidant dans diverses destinations différentes sont plus enclins à partir. Les individus migrent d'autant plus qu'ils ont de nombreuses relations et connaissances dans diverses destinations et ceci montre l'importance du support apporté par le réseau migratoire à destination, dans le cadre de la migration durable. Celle-ci

nécessite davantage de soutien par rapport à la migration temporaire qui n'implique pas d'installation durable sur le lieu d'arrivée.

L'importance des dépenses sociales prises en charge par le ménage d'appartenance, estimé par le nombre moyen de cérémonies d'exhumation auxquels le ménage est convié en l'espace d'une année augmente la probabilité pour un individu d'émigrer temporairement. Dans le cas de la mobilité de courte durée, le coefficient associé à cette variable est significatif, mais reste faible. Contre toute attente, cette variable n'est pas significative dans la mobilité de longue durée. Ce ne sont pas les personnes issues des familles ayant des besoins financiers à fins cérémonielles importants qui sont les plus enclines à migrer durablement. La recherche d'argent pour accomplir les devoirs sociaux n'augmente pas de façon significative la probabilité pour un individu d'être migrant. Ce résultat s'oppose à l'hypothèse généralement admise en région Betsileo, où les besoins monétaires découlant des obligations sociales sont considérés comme les moteurs de l'émigration (Raison, 1984).

Les variables économiques sont, contre toute attente, peu significatives dans l'ensemble. Aucune d'entre elles n'influe sur la probabilité de migrer durablement. Ni l'implication du ménage dans des activités non agricoles, indicateur de la capacité pour le ménage de diversifier ses revenus, ni le fait que le revenu principal provienne du salariat agricole, manifestation de la pauvreté en milieu rural malgache (Minten et al., 1993) n'ont d'influence sur la décision de migrer, quel que soit le type de mobilité. La disponibilité en terres est négativement liée à la probabilité de migrer de façon temporaire. Les individus issus de ménages disposant d'une étendue de parcelles supérieure à la moyenne communale sont moins enclins à partir exercer des emplois ponctuels ou saisonniers en dehors de Sandrandahy. La migration brève est un moyen de compléter l'insuffisance de la production agricole pour les ménages qui n'ont qu'un accès limité à la terre. Le fait pour le ménage d'avoir subi des mauvaises récoltes, soit dues à la sécheresse, soit dues aux inondations ou autres intempéries, durant la campagne agricole précédente influe positivement sur la probabilité de migrer à court terme. La migration temporaire apparaît ainsi comme une réponse à des situations de besoins ponctuels auxquels le ménage fait face, et donc de réponses à des chocs particuliers.

Une contradiction entre le discours et la réalité ?

Confronté au discours des migrants, qui met en valeur le manque de ressources financières face au poids des obligations sociales, les résultats de l'analyse des données quantitatives remettent les déterminants de la migration à partir de Sandrandahy dans une autre perspective.

Les membres des ménages économiquement vulnérables, faiblement dotés en terre, dans l'incapacité de diversifier leurs sources de revenus ou récemment victimes d'un choc agricole n'ont pas une propension à émigrer beaucoup plus forte que les autres. De la même façon, les variables liées au poids des obligations sociales du ménage d'appartenance n'ont également qu'une significativité limitée, et uniquement dans le cadre de la migration de courte durée. Les autres variables liées au réseau communautaire du migrant, comme son expérience migratoire dans le cas de la migration temporaire ou l'existence d'une aide disponible à destination pour la migration durable sont influentes. Ceci souligne l'importance du réseau migratoire, comme source d'information et d'assistance matérielle permettant de réduire les risques et les coûts liés à la migration (Waldinger, 1997, Choldin, 1973). Le soutien des membres de la famille, des voisins, des amis ou de compatriotes qui ont devancés les candidats à l'émigration dans cette trajectoire constituent des références importantes pour mieux se débrouiller aux premiers temps de la migration. L'accès à cette ressource, ce « capital social » (Woolcock, 2001) est déterminant et est limitant pour ceux qui ne peuvent y avoir recours. Les variables individuelles sont également significatives. Les personnes instruites, jeunes et célibataires sont plus enclines à émigrer que les autres. Les capacités personnelles du migrant sont garantes de ses aptitudes à s'intégrer à destination.

Malgré la pauvreté et le besoin de ressources monétaires extérieures, la migration ne concerne pas les plus pauvres, ni les plus vulnérables, du point de vue économique, ni même ceux qui sont confrontés au plus grand nombre de charges et d'obligations sociales. Comment expliquer alors ce décalage entre le discours, avec la mise en avant du motif social pour expliquer les départs, et la réalité de ces chiffres ?

La justification sociale des départs

Dans le cas de Sandrandahy, le fonctionnement traditionnel de la communauté nécessite des liquidités, et le départ en migration est un moyen de satisfaire ce besoin de numéraire. Cette motivation de la migration apparaît clairement dans le discours des migrants et de leur

famille. Cependant, l'étude quantitative des déterminants de l'émigration à Sandrandahy ne le confirme pas. L'exploitation de la seconde série d'entretiens, axée sur l'analyse de la perception sociale de la migration donne un éclairage sur le rôle de ces facteurs sociaux et communautaires, qui découlent de l'organisation sociale et des pratiques culturelles locales, et d'expliquer pourquoi ils sont davantage mis en avant par les migrants et leur famille, beaucoup plus que ne le sont les facteurs économiques, traditionnellement moteurs de la migration dans des contextes voisins.

Le fait que la mobilité durable et l'absence se placent en porte-à-faux avec les différentes exigences du *fihavanana* permet d'expliquer ce décalage entre le discours sur les migrations et l'importance réelle des obligations sociales comme facteur de migration. En effet, les migrants craignent de voir leur absence être mal acceptée par la famille et la communauté. Un certain sentiment de culpabilité est perçu chez ceux qui émigrent pour une durée plus longue (Raison, 1984). Le *fihavanana* qui implique une obligation de présence physique auprès des siens rend le départ difficile. L'absence, qui ne permet pas d'obéir de façon complète aux préceptes du *fihavanana* qui régissent encore la communauté de départ, risque d'être mal acceptée et dénigrée par la famille. C'est le cas par exemple à Ampitatafika, une autre commune rurale des Hautes Terres, où les départs ne sont tolérés que pour les jeunes et pour une durée limitée dans le temps (Rakotonarivo, 2008). De plus, la mise en valeur des biens légués aux vivants par les ancêtres, par la « surveillance » de leurs terres et de leurs tombeaux, est une exigence du respect des ancêtres, autre valeur imposée par le *fihavanana*, qui nécessite la présence des « vivants » sur la terre ancestrale (Ramasindraibe, 1975). La terre étant le premier bien qu'ils ont laissé, honorer les ancêtres nécessite que leurs descendants continuent de s'en occuper. Une absence durable apparaît ainsi comme un manquement à ces devoirs et peut être souvent assimilé à un comportement indigne, une fuite devant ses responsabilités pouvant être mal perçue par la famille et la communauté.

Cependant, si le départ est motivé par la défense du prestige et de la notabilité familiale, ainsi que le respect et la continuité des traditions, cela permet de changer l'image négative associée à la décision de migrer. Les migrants justifient donc leur départ par le bénéfice que leurs transferts vont apporter à l'ensemble la famille, par l'accomplissement des obligations qui lui incombent et par la perpétuation des coutumes ancestrales. Un « contrat » est ainsi passé entre les candidats à l'émigration et leur famille. En s'engageant à rapporter l'argent nécessaire aux

obligations sociales, les migrants valorisent leur absence, qui est mieux acceptée par la famille.

« Ce n'est pas si facile de laisser famille comme cela. Etant un homme, étant l'aîné, ma famille a besoin de moi. Il me faut être auprès d'eux, être là pour les adidy qui arrivent. Mais ma famille a aussi besoin d'autre chose, qui lui permette de vivre et d'accomplir ses obligations vis-à-vis de la communauté. Et c'est pour cela que je travaille loin d'eux. Mais je reste leur soutien, même à distance et de cette façon, mon absence est moins lourde à porter pour elle. » Rémi, 32 ans, migrant

« Ma mère est déjà très âgée, elle n'a pas de moyen de trouver de l'argent, elle peut à peine se déplacer. Et moi je ne suis pas là-bas pour l'aider et la soutenir. Alors je lui envoie de l'argent d'ici. » Naivo, 54 ans, migrant.

Quel que soit l'importance réelle du besoin monétaire pour accomplir ces obligations, les migrants justifient leur départ par sa satisfaction, et cette idée de partir dans le but de pouvoir trouver de l'argent afin d'accomplir ces devoirs sociaux domine dans le discours d'une large majorité des migrants. Le système d'obligations sociales réciproques est ainsi utilisé comme un moyen de crédibiliser le projet migratoire vis-à-vis de la communauté. Les migrants se libèrent du devoir d'assistance physique et matérielle due aux parents, ainsi que du devoir de présence et de travail sur la terre des ancêtres en se chargeant d'autres obligations, liées elles aussi au respect des valeurs communes, des coutumes et de la tradition, toujours dans « l'intérêt collectif ». Le bénéfice de la migration est dans ce cas vu comme un bénéfice partagé, à la fois avec la famille et avec la communauté, et non plus comme un gain limité au seul individu qui part et qui va améliorer sa propre situation en gagnant plus d'argent. La famille pourra s'acquitter sans difficulté de toutes les obligations monétaires qui lui incomberont, et le groupe communautaire sera également gagnant, car les pratiques culturelles continueront à s'accomplir dans le respect des traditions. Le gain individuel étant répliqué de cette manière à l'échelle de la communauté, le départ et les absences durables sont mieux acceptés par le groupe.

L'acceptation du départ par la famille et la communauté se manifeste par la forte mobilisation autour de la migration observée à Sandrandahy. Elle ouvre l'accès aux différentes ressources du réseau migratoire familial et communautaire, mais elle contraint également les migrants à renvoyer de l'argent en vue de l'accomplissement de ces obligations (Rakotonarivo, 2008). Le

départ étant orienté vers un objectif collectif, celui de disposer de liquidités pour le respect des devoirs coutumiers qui s'imposent à chaque famille, les migrants parviennent à mobiliser leur entourage ainsi que leurs parents ou connaissances déjà installés à destination, pour faciliter leur départ ainsi que leur installation sur les lieux d'accueil. Ainsi, Naivo, 54 ans, a pu bénéficier de l'aide de son cousin déjà installé à Ambanja, pour y venir, en raison des devoirs sociaux qu'il devrait porter dans un futur proche. *« Après avoir été son aide pendant deux ans, mon cousin m'a installé à mon propre compte. Il m'a dit alors 'Voici pour toi maintenant, parce que tu va porter des adidy, alors fait croître ce que je te donne'. Je me devais de supporter mes parents au village, et les adidy qu'il y avait au village. »*

Le soutien financier au départ, les arrangements de résidence, ainsi que la mobilisation du capital social familial, sont les formes principales de participation de la famille et de la communauté au projet du migrant. Ces différents types de soutien facilitent le départ du migrant, ainsi que sa stabilisation rapide sur le lieu de destination, et lui permettent d'accéder rapidement à une certaine autonomie financière. Justifier les départs, en les expliquant par les besoins et les gains communautaires permet ainsi aux migrants de s'ouvrir les portes de ce réseau, qui est un élément important pour que leur projet de migration se concrétise.

Conclusion

Ainsi, l'étude des déterminants de la migration à Sandrandahy montre l'existence de différents facteurs influant sur les départs. Le discours des migrants ainsi que celui des membres de leur famille met en avant le besoin de numéraire lié principalement au fonctionnement du système social. Cependant, l'analyse économétrique ne vient pas appuyer cette hypothèse comme principal motif des départs et montre que les caractéristiques individuelles et l'accès à un certain réseau migratoire sont importants, beaucoup plus que ne le sont les variables économiques ni même celles liées aux obligations sociales. L'analyse du lien social et du fonctionnement de la communauté, avec les exigences liées au *fihavanana* et à la distribution des soutiens au sein du réseau communautaire permet de comprendre cette apparente contradiction. Le départ doit être socialement justifié, et doit ainsi être tourné vers les obligations sociales auxquels les ménages sont soumis. Partir et renvoyer de l'argent au village, pour permettre la participation de ceux qui restent au système de dons et de contre-dons permet aux candidats à l'émigration de bénéficier de l'accès aux différentes ressources du réseau, indispensable pour qu'il puisse mener à bien son projet de migration. En effet, peu

d'entre eux émigrent en dehors de ces réseaux, en particulier pour la migration durable. L'importance des facteurs sociaux est réelle pour expliquer la migration à partir de Sandrandahy.

Bibliographie

Choldin H. M., 1973, « Kinship networks in the migration process », *International Migration Review*, vol. 7, n°2, Été 1973, pp.163-175.

Condominas G., 1991, *Fokon'olona et collectivités rurales en Imerina*, Nouvelle édition corrigée, Bondy, ORSTOM, 265 p.

Gannon F. et Sandron F., 2006, Echange, réciprocité et innovation dans une communauté paysanne. Une lecture conventionnaliste, *Economie Rurale*, n°292, Mars –Avril 2006, pp. 50 – 67.

Gubert F., 2000, *Migration et gestion collective des risques. L'exemple de la région de Kayes (Mali)*, Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Université de Clermont-Ferrand I, CERDI, 288 p.

Guilmoto C.Z., 1997, *Migrations et institutions au Sénégal : effets d'échelle et déterminants*, Les Dossiers du Ceped, n°46, Paris, Juin 1997, 45 p.

Guilmoto C.Z., Sandron F., 2000, « La dynamique interne des réseaux migratoires dans les pays en développement », *Population*, vol.55, n°1, pp.105-136.

Gurgand M., 1997, *Education et efficacité de la production agricole. Estimations en coupe transversale et en pseudo-panel sur des données ivoiriennes et taiwanaises*, Thèse de Doctorat Nouveau régime, EHESS, 335p.

Harris J., Todaro M., 1970, « Migration, unemployment and development: a two-sector analysis », *American Economic Review* 60, pp.126-142

Hugo G.J., 1993, « Migration as survival strategy: the family dimension of migration », in *Population Distribution and Migration, Proceedings of the United Nations Expert Group Meeting on Population Distribution and Migration, Santa Cruz, Bolivia, 18-22 January 1993, Convened in preparation for the International Conference on Population and Development, Cairo, 5-13 September 1994, compiled by United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, New York, United Nations, 1998, pp.139-149.*

INSTAT, 1997, *Recensement général de la population et de l'habitat, Rapport d'analyse, Migration*, Vol. 2, Tome V, Tananarive, Institut National de la Statistique, 133 p.

Lauby J., Stark O., 1988, « Individual Migration as a Family Strategy: Young Women in the Philippines », *Population Studies*, vol. 42, n° 3, Nov. 1988, pp.473-486.

Massey D.S., Arango J., Hugo G., Kouaouci A., Pellegrino A., Taylor J.E, 1993, « Theories of international migration: a review and appraisal », *Population and Development Review*, vol. 19, n°3, Sep. 1993, pp.431-466.

Minten B., Randrianarisoa J-C., Randrianarison L., 2003, *Agriculture, pauvreté rurale et politiques économiques à Madagascar*, Antananarivo, USAID, Cornell University, Institut National de la Statistique, Fofifa, 107 p.

Petit V., 1997, « Société d'origine et logiques migratoires. Les Dogon de Sangha (Mali) », *Population*, vol. 52, n°3, Mai-Juin., 1997, pp.515-543.

Piore M.J., 1979, *Birds of passage: migrant labour in industrial societies*, Cambridge, Cambridge University Press, 229 p.

Raison J. P., 1984, *Les Hautes terres de Madagascar et leurs confins occidentaux : enracinement et mobilité des sociétés*, Collection Hommes et sociétés. Histoire et anthropologie, Paris, Karthala, vol. 1 et 2, 605 p. et 651 p.

Rajoelina P., Ramelet A., 1989, *La Grande Ile*, Paris, L'Harmattan, 329 p.

Rakotonaivo F., 2003, *Ny riba malagasy*, Fianarantsoa, Imprimerie Saint Paul, 391 p.

Rakotonarivo A., 2008, *Migrations, lien social et développement dans les Hautes Terres de Madagascar*, Thèse de doctorat en démographie, Université Paris Descartes, UFR de Sciences Sociales Sorbonne, Paris, 448 p.

Ramasindraibe P., 1975, *Fokonolona fototry ny firenena*, Antananarivo, Nouvelle Imprimerie des Arts Graphiques, 216 p.

Razafindrakoto M., Roubaud F., 2005, « Les multiples facettes de la pauvreté à Madagascar », *Économie et statistique*, n° 383-384-385, pp.131-155.

Razafindratsima N., 2005, *Les solidarités privées dans l'agglomération d'Antananarivo en 1997 : famangiana, cohabitation, entraide financière et matérielle*, Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Institut d'Etudes Politiques de Paris, 335 p.

Sjaastad L.A., 1962, "The costs and returns of human migration", *Journal of Political Economy* 70S, pp.80-93.

Stark O., Taylor E., 1989, « Relative deprivation and international migration », *Demography*, vol.26, n°1, pp.1-14.

Stark, 1991, *The migration of labor*, Cambridge, Basil Blackwell, 406 p.

Todaro M.P., 1969, "A model of labor migration and urban unemployment in less developed countries", *The American Economic Review* vol.59, pp.138-148

Vivier G., 1996, *Les migrations comoriennes en France. Histoire de migrations coutumières*, Les Dossiers du Ceped, n°35, Janvier 1996, 44 p.

Waldinger R., 1997, *Social capital or social closure? Immigrant networks in the labor market*, Los Angeles, Lewis Center for Regional Policy Studies, Working Paper, n°22, 29 p.

Woolcock M., 2001, « The place of social capital in understanding social and economic outcomes », *Canadian Journal of Policy Research*, vol. 2, pp.11 – 17.